

AR EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

016-211602362-20160408-D\_2016\_5\_5-DE DE LA COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME

Reçu le 29/04/2016

8, place du champ de foire

16440-MOUTHIER-SUR-BOËME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :  
D\_2016\_5\_5

L' an deux mille seize , le vendredi 08 avril à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 01 Avril 2016

Présents : 19

**Présents :** Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian

Votants : 22

**Objet : Participation de la  
commune à des organismes  
publics**

**Pouvoirs :**

Madame COOLEN Anne-Marie a donné pouvoir à Madame TAMAGNA Véronique  
Monsieur RABSKI Jean a donné pouvoir à Monsieur CARTERET Michel  
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Madame BERTIN Nathalie,  
Madame COUSSY Stéphanie

**Secrétaire de Séance :** Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie  
les jour, mois et an que  
dessus.

Au registre sont les  
signatures. Pour copie  
conforme.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune adhère à des groupements de collectivités dans le but de mutualiser une compétence spécifique. Aussi, elle participe financièrement à des services émanant d'autres collectivités.

Un montant de 29 000 € a été inscrit et voté au budget primitif 2016 de la commune pour son adhésion à des groupements de collectivité. Il est proposé d'individualiser celles-ci et d'inscrire chacune de ces participations à l'article 657358.

Après avoir examiné chaque participation et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal attribue les participations 2016 au groupement des collectivités et autres collectivités comme suit :

**Sur le compte 65548 :**

*Syndicat Intercommunal de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques : 623,95 €*

**Sur le compte 657358 :**

*Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente : 7 875,00 €*

*Syndicat Départemental pour l'Informatique et les Technologies et l'Information : 2 491,42 €*

*Syndicat Mixte de la Fourrière: 1 803,20 €*

*SIAH de la Boëme et de la Charraud : 14 147,00 €*

**Sur le compte 657348 :**

*SIVOM de Saint Michel : 90,00 €*

*Commune de Châteauneuf-sur-Charente : 650 €*

AR PREFECTURE

Sur le compte 65713 :

016-211602362-20160408-D\_2016 F.5.15

Reçu le 29/04/2016

Conseil Départemental de la Charente (frelons asiatiques) : 775,00 €

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 08/04/2016, transmis en sous-préfecture et rendu  
exécutoire le

**29 AVR. 2016**

Le Maire,

Michel CARTERET

